

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

La marche blanche, une démarche éthique

Bert, Catherine

Published in:

La société indicible. La Belgique entre émotions, silences et paroles.

Publication date:

1997

Document Version

le PDF de l'éditeur

[Link to publication](#)

Citation for pulished version (HARVARD):

Bert, C 1997, La marche blanche, une démarche éthique. dans *La société indicible. La Belgique entre émotions, silences et paroles..* Luc Pire, Bruxelles, pp. 111-119.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

VIII.

La marche blanche, une démarche éthique

Catherine Bert,
Philosophe

Les mouvements politiques et sociaux engendrés par l'affaire Dutroux ne limitent pas à une recherche de sens, ils portent en eux-mêmes leur subsistance en étant foncièrement éthiques. A travers une typologie des thèmes de cette éthique collective, Catherine Bert montre comment ces mouvements modifient le rapport du citoyen à la loi.

Quête de sens ou affirmation de valeurs ? L'alternative semble trop radicale pour qualifier adéquatement la marche blanche. Faisant suite aux pénibles découvertes faites au mois d'août 1996, cette manifestation relève plus profondément de l'une et l'autre à la fois. L'absence de grandes causes ou de promoteurs mobilisateurs qui caractérisent notre société ouvre certes la voie à la question du sens.

Les morts de Julie, Mélissa, An et Eefje, dans des circonstances peu moins horribles, ont joué un rôle catalyseur. Une grande partie de la population s'est mobilisée et continue d'ailleurs de le faire dans le but d'interpeller les pouvoirs politique et judiciaire. L'interpellation porte d'une part sur des problèmes concrets tels que les dysfonctionnements de l'enquête ou l'attitude de certaines institutions vis-à-vis des parents d'enfants disparus. D'autre part, la contestation vise également à mettre en cause la hiérarchie de valeurs d'une société organisée avant tout selon des priorités d'ordre économique et au sein de laquelle la défense d'intérêts individuels fournit le plus souvent les mobiles ponctuels pour lesquels chacun se bat. Au-delà de la contestation, la "démarche" blanche aboutit à une prise de position en faveur de valeurs fondamentales jusque reléguées au second plan.

L'intention de cette contribution est tout d'abord de montrer qu'à travers la marche blanche, c'est une démarche éthique qui s'est construite notamment par le biais d'une mise en cause d'un (dys-)fonctionnement du pouvoir et de la justice ainsi que par la volonté de réaffirmer l'importance de valeurs fondamentales pour notre société. Après avoir posé certains jalons théoriques, on examinera quel est le contenu de cette démarche éthique. Enfin, on réfléchira sur ses limites et sa portée.

L'intention éthique

Présupposer que la marche blanche constitue en soi une initiative de l'ordre de l'éthique implique avant tout de rappeler brièvement la nature de la dimension éthique. Par la suite, on établit le lien entre l'initiative et le contexte qui l'a fait naître.

La dimension éthique de l'existence

Face à l'indétermination du devenir humain, une visée se donne de ce qui est à réaliser.

"L'être humain est donc toujours en attente de son sens, sa capacité de constituer ce sens le caractérisant en tant qu'humain : un être capable de trouver une réponse à l'énigme de son existence, un être éthique"⁽¹⁾.

Cet être éthique se place lui-même sous l'horizon de l'idée du bien. L'existence humaine se déploie en effet selon le mode d'une volonté libre capable de se donner sa propre loi. L'action de cette volonté a ceci de spécifique qu'elle change la qualité du monde. "La volonté bonne suscite un monde qui est, comme monde, qualitativement meilleur. La volonté mauvaise suscite un monde qui est, comme monde, qualitativement pire"⁽²⁾.

L'être éthique est aussi capable de répondre de ses actes, d'en supporter les conséquences, voire d'en réparer les dommages. Il évalue ou laisse évaluer ses actes du point de vue de la vie bonne. Dans le cas de cette évaluation, on considère que la vie bonne est ce que l'individu et la collectivité dans laquelle il s'inscrit considèrent comme bon. Ceci présuppose l'adhésion à une hiérarchie de valeurs entre ce qui est bon et ce qui est mal et permet d'établir un jugement.

La responsabilité de l'être éthique présente alors un caractère éminemment intersubjectif⁽³⁾. Lors d'une promesse, l'autre est impliqué à la fois comme témoin, comme juge et comme celui qui, attendant de moi que je tienne ma

parole, engage ma responsabilité. C'est d'ailleurs le même principe de confiance qui est le fondement de la promesse et le fondement des contrats et des pactes sociaux régulés par les lois. Le respect d'un pacte concerne quiconque vit sous un régime juridique commun.

A cet effet, quelle incidence, sur les promesses privées, peut avoir le non respect politique des pactes publics ? Et bien que l'inverse soit vrai également la question posée en ce sens semble plus lourde de conséquences.

La question du sens dans la société

La démarche éthique se révèle être une mise en question de l'action humaine en référence à une hiérarchie de valeurs. Cette mise en question n'est-elle pas d'actualité ?

A de multiples signes, on voit revenir dans notre société une troublante interrogation : quel est aujourd'hui le sens de la démocratie en tant qu'organisation sociale ? Devant la nécessité et l'urgence même, des initiatives se font jour, des débats s'organisent en vue de réinventer la démocratie, de retrouver un grand projet pour l'avenir, de rouvrir le futur, ou encore de repenser une société plus solidaire. Les hommes politiques, quand ils sont à l'origine de ces initiatives, tendent à recréer un lien social ou à rendre celui-ci plus visible.

Dans la plupart des régimes démocratiques, le "contrat social" justifie la cohésion de l'Etat-nation. Les expériences passées ont prouvé que, plus particulièrement à l'occasion de crises, ou d'épreuves comme une guerre, les circonstances favorables sont réunies pour ramener le lien social à son essence. Dans des moments dramatiques où le risque de perdre la vie est en jeu, une reformulation du contrat social devient nécessaire et l'unité sociale est à nouveau plus facile à sceller. Le sacrifice de chacun pour la patrie implique en contrepartie une dette de la société à l'égard de chacun.

Ces conditions élémentaires de cohésion sociale ne sont pas sans faire référence aux tristes disparitions qui ont suscité la marche blanche. C'est en effet le mort de quatre jeunes filles innocentes qui a contribué à l'expression consensuelle d'un malaise qui traverse la société, et ce tant dans le chef des citoyens que dans le chef des gouvernants.

Cependant, dans ces circonstances précises, le sens civique ne procède plus simplement de l'oubli de soi. Il s'exprime de manière plus complexe⁽⁴⁾. Ce n'est pas tant le sacrifice que la compassion qui sert de ressort à la cohésion. Ainsi que l'illustre la marche blanche, le potentiel de solidarité et de sympathie se déplace vers la sphère privée.

Partant, l'enjeu de la question du sens se tient davantage sans doute dans la reconnaissance de valeurs telles que la sympathie et l'amitié comme catalyseur

capable de redynamiser le "souci d'une justice *universelle*. C'est au contraire en s'appuyant sur les sentiments que l'on peut rendre à la loi la dimension substantielle qu'elle a perdue du fait de sa séparation d'avec les communautarismes d'antan"⁽⁶⁾.

La nécessité de revaloriser l'importance des sentiments humains procéderait d'une réconciliation entre la loi et le sentiment plutôt que d'une confusion ou d'une réduction entre ces deux registres. Mais tel n'était-il pas l'objet des débats au sujet du désaisissement du Juge Connerotte ?

La "démarche" blanche : esquisse d'une typologie des "valeurs blanches"

Les sentiments se manifestent comme les lieux concrets d'où émane le sens. C'est aussi ce dont témoigne la volonté de réaffirmer l'importance, pour notre société, de valeurs fondamentales.

Le but de la manifestation en soi n'était pas de créer de nouvelles valeurs. Cependant, en tant que démarche éthique, la marche blanche propose du sens et remet au premier plan des valeurs fondamentales.

La protection des enfants

On entend ainsi garantir la protection de l'intégrité physique et morale des enfants. Cette priorité absolue accordée aux enfants s'inscrit dans un contexte socio-historique particulier⁽⁶⁾ qui favorise la reconnaissance de l'enfant comme individu à part entière auquel on octroie des droits.

L'amour parental envers les enfants contribue à donner une signification manifeste à l'existence des individus⁽⁷⁾. Carine Russo explique ainsi la signification de son combat : "C'est une recherche de sens de notre propre vie aussi, de la vie en général : si des parents ont des enfants, si des enfants grandissent grâce à l'amour de leurs parents, il faut que cela ait un sens et que la valeur de la vie d'un enfant reste primordiale. Sinon, quel sens y-a-t-il à les élever, à travailler pour eux ?"⁽⁸⁾

La solidarité

Dans une société de plus en plus individualiste, la solidarité est fréquemment éprouvée. La question de son maintien comme valeur fondamentale se pose dans plusieurs domaines parmi lesquels la solidarité entre générations (du point

de vue des pensions ou, dans un tout autre registre, du point de vue de l'environnement), la solidarité entre cotisants (notamment dans le secteur des soins de santé), la solidarité entre travailleurs (en termes de partage du temps de travail, par exemple), la solidarité entre Nations (du point de vue de l'économie mondiale), etc.

La question de la solidarité, lors de la marche blanche, s'est manifestée sous la forme d'un soutien aux parents des enfants assassinés et enlevés.

Sur la base de cette solidarité, se fonde une "nouvelle citoyenneté"⁽⁹⁾ de parents dignes et de citoyens responsables qui mènent un combat "pour une justice sans abus de pouvoir et respectueuse des victimes"⁽¹⁰⁾.

La justice

Faisant ces derniers temps l'objet de nombreuses critiques, la justice belge, en tant qu'institution, appelle à plusieurs réformes⁽¹¹⁾.

Un premier constat s'impose quant aux moyens mis à disposition. Tout d'abord, l'usage des services judiciaires, pour régler des problèmes quotidiens, s'est considérablement accru au cours de ces dernières années sans pour autant être suivi d'une augmentation proportionnelle du budget et du nombre de magistrats. Ensuite, les juges sont confrontés à des problèmes de plus en plus complexes. Qu'ils s'agissent de problèmes sociaux ou moraux, ceux-ci ont pour seul outil des lois dont beaucoup sont aujourd'hui obsolètes.

Un second constat met en exergue l'évolution du rôle des magistrats et du personnel judiciaire. Ce sont les juges qui créent la justice comme valeur morale selon une procédure canalisée qui garantit l'impartialité. Toutefois, il est à regretter que cette procédure s'effectue le plus souvent dans un langage hermétique pour un grand nombre de citoyens. En outre, on souligne que le rôle du juge, dans la protection de droits pour lesquels beaucoup de lois deviennent obsolètes⁽¹²⁾, dénote une grande responsabilité dans l'interprétation des textes juridiques. D'où la mise en cause de leur indépendance politique et la proposition d'un éventuel contrôle ainsi que le préconise l'Association syndicale des magistrats. Hormis le rôle des magistrats, celui du juge d'instruction, celui du procureur du Roi ainsi que celui des différents organes de police sont aussi à répreciser. Les derniers événements et débats en cours n'en témoignent que trop.

Face aux problèmes institutionnels incontournables, demeure la question du sens de la Justice qui, comme valeur morale, doit concerner toutes les institutions d'une société.

La Justice se caractérise avant tout par un aspect "distributif"⁽¹³⁾ aussi bien dans la répartition des rôles et des tâches que des avantages et désavantages. L'aspect distributif comporte lui-même une signification qui dépasse le sens strictement économique pour se doter d'un sens politique et social de coopération entre individus. Tous les échanges sociaux peuvent être considérés comme des distributions de parts soit de biens marchands, soit de positions d'autorité et de responsabilité.

Conçue de la sorte, la Justice conférerait une visée plus démocratique au fonctionnement des institutions.

La démocratie

Différentes analyses dénoncent aujourd'hui les failles du système démocratique. On en retient deux.

Les systèmes démocratiques dévoilent premièrement des faiblesses d'ordre socio-économiques. La pauvreté et le chômage ne peuvent être résorbés, les inégalités s'accroissent au profit d'un petit nombre de plus en plus aisés et les marchés financiers imposent leur logique aux citoyens ainsi d'ailleurs qu'aux gouvernements⁽¹⁴⁾.

Deuxièmement, la victoire de la démocratie sur le communisme a contribué à révéler une faiblesse d'ordre éthique. Elle a fait naître l'illusion d'une démocratie naturelle qui se présente comme un droit plutôt que comme un idéal. Les Etats ont pour mission de garantir aux personnes la jouissance de leurs droits et leur libre épanouissement. "Les changements dans le mode d'acquisition de la citoyenneté sont révélateurs de ce renversement par quoi la citoyenneté tend à désigner, au lieu de l'engagement dans un groupe, un statut individuel"⁽¹⁵⁾.

Eu égard à ces faiblesses, on s'interroge sur ce qui peut redonner force et contenu à la démocratie ?

Sans doute la démocratie doit-elle aujourd'hui se recentrer sur la reconnaissance de l'autre⁽¹⁶⁾. Une telle politique, tout en favorisant le dialogue et la communication, pourrait rapprocher ce qui a été séparé, en l'occurrence le vie public et la vie privée et restaurer un lien avec le sentiment et la tradition. N'est-ce pas en ce sens qu'était proposée la marche blanche : un appel au dialogue entre des expériences personnelles et des cultures différentes face aux mêmes interrogations ?

Aucune démocratie n'est à l'abri de la fragilité du pouvoir politique⁽¹⁷⁾. C'est là précisément que se tient la responsabilité du citoyen. Elle requiert une attention de tous les instants qui, en aucun cas, ne peut être remplacée par l'octroi de droit.

La Charte des Comités Blancs et du Réseau d'Attention et de Solidarité

Comme le remarquent d'emblée les parents des enfants enlevés, une nouvelle force est née de l'innocence des enfants décédés. Nouvelle force qui doit permettre, au nom des enfants vivants, de créer une nouvelle citoyenneté. Cette force prend appui sur une émotion qui d'une part exclut toute rationalisation ou récupération politique et qui d'autre part est source d'intelligence dans la pensée et dans l'action⁽¹⁸⁾. Loin d'être décriée, cette émotion est et restera l'élément moteur de la démarche blanche.

Cette démarche se concrétise en trois objectifs pour les Comités Blancs⁽¹⁹⁾ :

Premièrement, le soutien aux familles des enfants enlevés dans leur combat pour la vérité. Ce soutien se traduit par différents moyens proposés tels que l'information, les manifestations, la réflexion, etc.

Deuxièmement, la sensibilisation de toutes les institutions à la priorité de l'enfance dans la société et à l'urgence de la protection des enfants. Pour pallier un manque évident dans ce domaine, les Comités Blancs ont aussi pour mission l'accueil et le suivi des plaintes ainsi que l'accompagnement des victimes dans les démarches à effectuer.

Troisièmement, la préparation et la participation aux Etats Généraux pour une autre justice, pour plus de démocratie... et pour un monde meilleur. Ce troisième objectif élargit les deux premiers à une perspective globale de changement. Les Etats généraux doivent permettre, d'une part, de préciser les changements et les solutions à apporter. Ils doivent d'autre part amorcer un dialogue entre citoyens et magistrats. Leur préparation par des débats dans les écoles, les entreprises et les quartiers rend possible l'expression de la sensibilité et de la position du citoyen.

Le texte de la Charte proprement dit formalise et fixe en douze points les objectifs précités. Il prend également appui sur le Déclaration des droits de l'homme, sur la Déclaration des droits de l'enfant ainsi que sur le Déclaration des Nations unies de 1985 sur les principes fondamentaux de justice pour les victimes de la criminalité.

La Charte des Comités Blancs est à la fois un lien et une étape transitoire entre la marche blanche et les changements à proposer. Reposant sur l'implication personnelle déterminée par l'assentiment et l'adhésion à certaines valeurs elle appelle à d'autres garanties traduites en règles par l'Etat⁽²⁰⁾.

En guise de conclusion : limite et portée

La souffrance et la mort de Julie, Mélissa, An et Eefje ont fait naître une démarche éthique en jetant le doute sur certaines pratiques et en constituant, suite au combat de leurs parents, un pouvoir de résistance. Depuis de nouvelles exigences se définissent.

Comme le montre aussi le combat des parents, l'effectivité de cette démarche tient en ce qu'elle comporte une double dimension, individuelle et collective. La dimension collective est toutefois ce qui touche à la fragilité de la démarche éthique. La crise de sens qui affecte notre société remet en question la légitimité de la priorité accordée à certaines valeurs. Cependant, face aux difficultés de rendre visible une nouvelle manière sensée de penser l'avenir, la marche blanche constitue un exercice collectif de responsabilité fondé sur le désir de proposer "un monde meilleur" aux générations à venir.

Mais la fragilité de la démarche éthique tient aussi en l'exigence d'une attention de tous les instants. L'exigence d'un monde meilleur doit, de manière incessante, guider la visée de sens de nos actions. Cet élément oblige à être constamment à la recherche de sens, à ne pas admettre les évidences et à interroger les situations concrètes comme les références générales. L'état courant des choses doit inciter à la prudence et à l'innovation. De même, les ressorts de la mobilisation pour assurer cette exigence sont toujours à réinventer; car fallait-il le sacrifice de quatre jeunes filles innocentes pour réveiller notre sens de la responsabilité ?

Aussi n'y-a-t-il dans cette même société d'autres domaines qui appellent également notre vigilance ? L'explosion éthique dont on a largement parlé dans les médias aux lendemains de la marche blanche s'est ouverte par exemple à d'autres questions "sur la manière dont les écoles peuvent répondre aux interrogations des jeunes"⁽²¹⁾ ou encore sur la nécessité d'"un souffle éthique en économie aussi"⁽²²⁾.

Δ

⁽²¹⁾ P. Boitte, *Ethique, justice et santé, Allocation des ressources en soins dans une population vieillissante*, Namur, Artel, 1995, p. 83.

⁽²²⁾ J. Ladrière, "L'éthique et les intérêts collectifs", in *Licéité en droit positif et références légales aux valeurs*, X^e Journée d'études juridiques Jean Dabin, Bruxelles, Bruylant, 1982, p. 117.

⁽²³⁾ P. Ricoeur, "Morale, éthique et politique", in *Pouvoirs*, n° 65, 1993, p. 10

⁽²⁴⁾ P. Rosanvalon, *La nouvelle question sociale, Repenser l'Etat-providence*, Paris, Seuil, 1995, p. 74.

⁽²⁵⁾ L. Ferry, *L'homme-Dieu ou le Sens de la vie*, Paris, Grasset, 1996, p. 225.

⁽²⁶⁾ Pour plus de détails à ce sujet, voir dans ce même ouvrage l'article de N. Burnay, *N'a-t-on pas oublié de dire... De l'amalgame de l'abus sexuel aux discours sur l'enfant*.

⁽²⁷⁾ L. Ferry, op. cit., p. 146.

⁽²⁸⁾ C. Russo, "Je suis prête à continuer une lutte pour plus d'humanité", propos recueillis par M. Tonus, in *L'Appel*, n° 194, novembre 1996, p. 21.

⁽²⁹⁾ Charte des Comités Blancs et du Réseau d'Attention et de Solidarité, p. 1.

⁽³⁰⁾ Idem, p. 2.

⁽³¹⁾ G. Lefevre, "Justice : lenteur coupable", in *Démocratie*, n° 23, 1^{er} décembre 1996, pp. 3-4.

⁽³²⁾ C'est le cas pour les problèmes de trafic d'êtres humains et de pédophilie mais aussi notamment pour les problèmes soulevés par l'usage des nouvelles techniques médicales.

⁽³³⁾ P. Ricoeur, op. cit., p. 11.

⁽³⁴⁾ J. Ramonet, "Démocratie chancelante", in *Le Monde Diplomatique*, n° 511, octobre 1996, p. 1.

⁽³⁵⁾ P. Thibaud, "Citoyenneté et engagement moral", in *Pouvoirs*, n° 65, 1993, p. 21

⁽³⁶⁾ A. Touraine, *Qu'est-ce que la démocratie ?*, Paris, Fayard, 1994, p. 268.

⁽³⁷⁾ P. Ricoeur, op. cit., pp. 16-17.

⁽³⁸⁾ Charte des Comités..., p. 1.

⁽³⁹⁾ Idem, pp. 2-4.

⁽⁴⁰⁾ Pour plus de détails sur la portée des mesures éthiques de protection, voir C. Bert, "Réflexion éthique sur les développements récents des droits du patient", in *L'hôpital belge*, n° 224, 1996, p. 47.

⁽⁴¹⁾ Interview de B. Caes, professeur de morale, in *Le Soir*, mardi 22 octobre 1996.

⁽⁴²⁾ Interview de J. J. Massart, directeur des ressources humaines à la SCG, in *Le Soir*, idem.